



Décision de radiodiffusion CRTC 2008-126-1

Ottawa, le 27 juin 2008

ARTV inc.
Montréal (Québec)

Demande 2007-1640-0, reçue le 20 novembre 2007
Avis public de radiodiffusion CRTC 2008-27
8 avril 2008

Modification du contrôle effectif – Correction

1. Le Conseil corrige par la présente la version anglaise de *Modification du contrôle effectif*, décision de radiodiffusion CRTC 2008-126, 20 juin 2008, en remplaçant l'expression « *closed captioning* » par « *subtitling* » dans les paragraphes 13, 14 et 16.

Secrétaire général

La présente décision devra être annexée à la licence. Elle est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consultée en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>.